

Nouvel Elan Tressois

La Gazette



Et si nous faisons un bilan de mi-mandat...

LES BREVES

FÉLICITATIONS :

Lors du conseil municipal du 6 novembre 2017, une délibération concernant le transfert des voiries des lotissements a été adoptée à l'unanimité. Le choix des associations de lotissement de transférer ou non leur voirie sera respecté par la commune.

Une classe de CP participera au dispositif « école et cinéma », comme cela se fait depuis plusieurs années.

L'isolation des combles de la salle ADEMA va être réalisée.

ÉTONNEMENTS :

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2017, nous avons été stupéfaits de constater que l'organisation de spectacles n'était pas conforme à la législation. Heureusement la municipalité vient de faire le nécessaire...

Devant notre étonnement, le maire en personne a parlé d'une licence « tacite » accordée à la commune de Tresses pour l'organisation de spectacles. Renseignement pris auprès de la DRAC, il n'existe aucune licence de ce type...

DOSSIER PRINCIPAL :

Interview d'Axelle Balguerie

1. Quel bilan pouvez-vous faire depuis 2014 ?

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2014, nous avons remarqué qu'une grande majorité des trottoirs étaient en très mauvais état. Partout, les riverains nous expliquaient leur mécontentement. Nous avons pris en compte leur demande en mettant dans notre programme de campagne la réfection des trottoirs (ce qui n'a pas été le cas de la majorité sortante). Nous ne pouvons qu'être satisfaits pour les tressois que la majorité ait entendu et repris ce point de notre programme. 15 km de trottoirs ont été refaits. Du jamais vu ! Un bémol quand même, car il nous semble que bien trop souvent la couche d'enrobé est en dessous des 5 cm nécessaires pour une durabilité dans le temps. Les mauvaises herbes soulèvent déjà les enrobés dans plusieurs lotissements.

Nous avons également mis en exergue lors de notre campagne électorale les problèmes d'évacuation des eaux pluviales. Comme ont pu le constater les Tressois, la nature nous a donné raison. Ce qui est inquiétant est l'entêtement de la municipalité à bétonner la commune, imperméabilisant de nouvelles terres.

Je ne sais pas si vous le savez, mais en 3 ans de mandat, 4 Directeurs Généraux des Services (DGS) se sont succédés. C'est un bilan très étonnant, qui ne montre pas une stabilité au sein de la mairie à un poste clé !

2. Pouvez-vous développer votre position pour les investissements communaux pour les deux salles ?

Nous sommes tout à fait conscients qu'il était nécessaire de réaliser une nouvelle structure sportive, le dojo à la Séguinie était vétuste et la salle de la Fontaine n'est pas adaptée pour accueillir un public grandissant.

Pour autant, nous sommes persuadés qu'il était tout à fait envisageable de créer une seule structure réunissant des équipements pour l'ensemble de ces activités.

Nos voisins à Fargues St-Hilaire l'ont fait. La salle du Carré des Forges quasiment en face du Super U a été conçue pour recevoir le club de tennis de table avec ses compétitions. La salle principale en parquet d'une hauteur de 6m de plafond possède une scène pour les spectacles. Dans la même structure il y a bien évidemment les vestiaires, une salle de renforcement musculaire, une salle informatique, une salle de réunion, une cuisine... Le tout pour un montant de 2 700 000€.

À Tresses, la salle de Petrus, prévue pour des activités dans le dojo ainsi que la gym et dont les vestiaires serviront pour des compétitions de tennis a coûté à elle seule 2 200 000€. La future salle de Marès pour les activités socio-culturelles devrait atteindre les 3 400 000€.

Comment se fait-il qu'à Fargues la municipalité ait réussi à réaliser un projet mixte abouti (nous vous engageons à aller voir cette structure) pour seulement 500 000€ de plus que la salle de Petrus ?

Au bout du compte, nous allons créer 2 salles, en doublant les coûts de construction, les frais d'entretiens, de chauffage... en deux années consécutives !

3. Qu'est-ce qui vous a le plus étonnée pour votre premier mandat de conseillère municipale?

Le manque de concertation et le refus de travailler avec les élus de l'opposition. Un exemple en septembre j'ai été convoquée à une commission scolaire (une seule par an) au cours de laquelle a été dressé le bilan de ce qui avait été fait dans l'année. A la fin de la réunion, j'ai demandé à participer au comité de pilotage pour l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 en tant que membre de la commission et élue de l'opposition. J'ai appris dans le Tresses Informations de décembre qu'une nouvelle concertation avait été engagée sur le sujet et qu'un sondage avait été distribué aux parents. Une fois de plus je n'ai malheureusement pas été invitée à travailler sur le sujet !

4. De quoi êtes-vous la plus fière ?

Quand j'entends les gens dire que depuis qu'il y a une opposition à Tresses, certaines choses changent. L'exemple des trottoirs en est le plus flagrant.

5. Que regrettez-vous ?

De ne pas m'être présentée en 2008. Je pense qu'avec un peu plus d'expérience, nous aurions pu l'emporter en 2014. 83 voix d'écart, ce sont 42 personnes qui pouvaient faire basculer le vote.

**Nous formulons pour chacun de vous des vœux de santé,
de succès, de bonheur, de partage pour que
2018 soit une réussite**

**Permanence : le jeudi des semaine paires
de 18h30 à 20h à la salle du sabotier**

nouvel.elan.tressois@gmail.com
www.nouvelelantressois.com

Vous voulez plus d'informations :

Rejoignez et likez notre page Facebook

<https://www.facebook.com/nouvelelantressois>

